



## Déclaration de la FSU au CDEN du 17 avril 2015

Par cette déclaration la FSU Ardennes fait part de ses inquiétudes concernant la rentrée prochaine, tant sur le plan des conditions d'études et de travail qui s'annoncent encore dégradées dans de nombreux établissements que sur celui du sentiment partagé par tous (enseignants, parents, élus) d'abandon de notre département par l'État, la politique éducative mise en œuvre sur le territoire étant loin de correspondre aux discours ministériels et aux intentions affichées, notamment celles de lutte contre les difficultés scolaires, contre les inégalités, d'attention particulière portée à ceux qui en ont le plus besoin...

Ainsi, si la nouvelle carte de l'éducation prioritaire a pu permettre de faire entrer deux réseaux supplémentaires dans le dispositif, elle en a aussi fait sortir un (le collège Sorbon de Rethel)..., elle en a aussi déclassé un (le collège George Sand de Revin, ex-ECLAIR), elle en a surtout laissé un autre sur le bas côté, le collège Turenne de Sedan qui aurait dû apparaître à la 12<sup>e</sup> place dans la liste académique des 20 REP selon les critères retenus... et ses écoles de secteur, dont l'école Blanpain, en grande difficulté sociale et scolaire, suscitant colère et incompréhension face aux choix opérés.

Au final, cette nouvelle carte de l'éducation prioritaire dans le département permettra à 24,4% de collégiens ardennais de bénéficier du dispositif, contre 23,5% jusqu'alors, ce qui peut constituer en soi un petit « plus », malheureusement largement insuffisant au vu des difficultés rencontrées, qui s'accroissent d'année en année..., les résultats au DNB 2014 étant à cet égard particulièrement éloquents, le taux de réussite du département se situant à près de 8 points en-dessous de la moyenne nationale... et la grande « sévérité » et/ou le trop haut niveau d'exigence des enseignants ardennais n'étant sans doute pas les seules explications à ce « phénomène »...

Cette nouvelle carte de l'EP étant désormais arrêtée pour 4 ans, c'est aujourd'hui la préparation de rentrée 2015 qui inquiète tous les partenaires de l'École, les annonces de **très nombreuses suppressions de postes d'enseignants (-20 dans les écoles et -24 dans les collèges)** ayant été reçues comme un véritable coup de massue supplémentaire dans et pour le département !

Si nous pouvons comprendre que les créations de postes bénéficient aux départements qui « gagnent » des élèves, si nous pouvons admettre que la baisse démographique que nous subissons encore à la rentrée prochaine amène à quelques « ajustements » de moyens, nous ne pouvons en revanche accepter qu'ils génèrent de nouvelles dégradations des conditions d'études et d'apprentissages des élèves et des conditions de travail des personnels ! C'est en effet depuis de trop nombreuses années maintenant le lot de nos écoles et collèges hors éducation prioritaire, qui voient continuellement leurs moyens se réduire, leurs effectifs par classe augmenter, rendant quasi nulle désormais la « marge d'initiative » qui était jusqu'alors mise à profit pour aider les élèves les plus en difficulté... Alors qu'on nous rabâche que la solution réside dans la recherche de nouvelles pratiques pédagogiques, on voit mal comment l'envisager là où ces marges n'existent pas ou si peu...

À cet égard, concernant le second degré, nous dénonçons vigoureusement l'insuffisance de l'enveloppe académique puis les choix de répartition opérés. En effet, alors que 14 postes doivent être rendus par l'académie de Reims, ce sont 31 (dont **24 dans les Ardennes** !) qui seront supprimés dans les collèges pour 17 implantations prévues dans les lycées.

Au niveau départemental, une telle reprise dans les collèges (43 déjà de 2012 à 2015...) à laquelle s'en ajoutent 4 en lycée, rappelant les heures glorieuses de l'ère Sarkozy et de ses ministres Darcos et Chatel (117 postes supprimés dans les collèges ardennais de 2006 à 2011...), interroge fortement sur la politique éducative mise en œuvre, sur la politique gouvernementale en général qui est menée.

Alors que le Ministère de l'Éducation Nationale a déclaré une « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République », que les enseignants sont de plus en plus directement confrontés à toutes les questions, à tous les problèmes qui traversent la société, que l'institution en demande toujours plus à ses personnels, que constatons-nous concrètement dans la réalité du quotidien des établissements ?

Les dotations horaires globales des collèges hors éducation prioritaire sont toutes en baisse, amenant certains chefs d'établissements à réduire l'offre de formation (suppression du grec ancien, par exemple) et à proposer des répartitions qui « jouent » les disciplines les unes contre les autres, les enseignants les uns contre les autres, sans parler de la pression aux HSA (dont le taux dépasse aujourd'hui les 8% !) qu'ils exercent avec menace à la clé de déclaration de service non fait, abusant même de cette nouvelle "mode" qui consiste à attribuer des heures supplémentaires à des enseignants au sein de leur établissement tout en imposant un complément de service ailleurs ! Qu'en est-il de la « réforme de l'allocation des moyens pour tous » qui devait prendre en compte « les critères sociaux et territoriaux dans l'attribution des moyens à l'ensemble des écoles et des collèges de France, rendre l'École plus juste, réduire les inégalités de départ » ?

Concernant le 1er degré, notre département est victime d'une gestion centrée sur le P/E. Cet indicateur permet de présenter une nouvelle fois la situation départementale comme privilégiée et de laisser croire que, en comparaison, plus de postes auraient pu être repris mais que l'on a bien voulu tenir compte des spécificités territoriales.

La FSU Ardennes déplore la reprise de vingt postes - qui s'ajoutent là encore à celles déjà trop nombreuses des années précédentes : 20 en 2014, 43 en 2012, 33,5 en 2011, 16 en 2010, ...- qui entraîne une carte scolaire catastrophique quand il faut en parallèle créer les postes supplémentaires dans les nouveaux REP et REP + (postes pour les maîtres surnuméraires, les remplaçants pour les décharges, pour l'accueil des moins enfants de trois ans, pour le respect des seuils,...) Ce dont nous pouvons nous féliciter par ailleurs. Des fusions et/ou regroupements d'écoles sur le département sont organisés et les chemins administratifs empruntés sont parfois artificiels. Les classes à plusieurs niveaux seront multipliées. Ce sont là les principales voies retenues pour lisser les moyennes sur les écoles et cacher la misère. Le nombre de postes de remplaçants va encore diminuer.

Et cela, alors que l'enquête réalisée par la FSU en cette année de généralisation de la réforme des rythmes confirme ses analyses, notamment :

- les incidences négatives de la réforme sur les conditions de travail et de vie personnelle des enseignants : accumulation de tâches, besoin de temps notamment pour travailler en équipe, insuffisance de reconnaissance de leur expertise et de leur investissement professionnel, effectifs chargés, gestion difficile de la difficulté scolaire, nécessité de RASED complets, manque de formation, occupation imposée des salles de classes par le périscolaire ...
- l'aggravation des inégalités territoriales : problème de locaux, personnels d'encadrement non formés, activités de qualités inégales avec leurs répercussions sur le temps scolaire.

Outre ces éléments particulièrement préoccupants, notre département, comme beaucoup d'autres, se voit aussi confronté à un projet de nouvelle carte des CIO qui, à terme, aboutirait au maintien d'un seul centre au chef-lieu, les 3 structures de Rethel, Sedan et Revin étant amenées à « fermer boutique », la dernière citée directement menacée pour cette rentrée 2015, ce qui est proprement inacceptable, sur ce territoire particulièrement touché par la crise économique et le chômage, des jeunes en particulier ! À Revin sans doute plus qu'ailleurs, à Sedan aussi, la présence d'un service public de proximité, l'écoute, l'attention portée aux personnes en difficultés sont primordiales, l'accueil et les conseils donnés par des personnels qualifiés et disponibles sont nécessaires.

Dans le même ordre d'idée, la question de la restructuration du réseau des collèges ardennais nous interroge elle aussi toujours autant... La concertation annoncée a été rapidement tuée dans l'œuf..., aucune réunion (hormis celles des chefs d'établissements « invités » à se rencontrer par secteur géographique ) des différents partenaires n'a eu lieu au cours de cette année scolaire 2014-2015. Nous sommes loin du « dialogue social » pourtant préconisé, de la réflexion partagée, pourtant préférable dans ce dossier...

La FSU s'insurge contre ce projet de rentrée 2015 porteur d'inadmissibles et trop nombreuses suppressions d'emploi et dénonce les politiques d'austérité qui grèvent les budgets, qui conduisent à des dégradations accrues des conditions d'étude et d'apprentissage pour les élèves, des conditions de travail pour les personnels.

Nous appelons à ce que les intentions affichées de lutte contre les inégalités, contre le décrochage, de partage de valeurs communes, « la transmission des valeurs de la citoyenneté », la réussite scolaire pour tous par la « généralisation d'un programme de réussite éducative » trouvent rapidement leur concrétisation. C'est là un enjeu majeur pour notre département, pour notre société.